FICHE D'INSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE **2023/2024**

Date de réception :
N° dossier :

À RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2023 AU SECRÉTARIAT DU PÔLE ÉDUCATION

Toute modification en cours d'année scolaire doit obligatoirement être signalée auprès du Pôle Education

LE DEMANDEUR PAYEUR / ALLOCATAIRE

Nom Prénom : Né(e) le :

Pour les gardes alternées, un dossier d'inscription pour chaque parent.

Adresse :

Régime (C.A.F., M.S.A., ...) : Nom de l'allocataire : N° C.A.F. :

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e)/Pacsé(e) ☐ Concubinage ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

LES ADULTES DU FOYER

	Nom / Prénom	Date de naissance	Téléphone	Email	Année d'arrivée à Maromme
Parent					
Détenteur de l'autorité parentale : ☐ enfant 1 ☐ enfant 2 ☐ enfant 3					
Parent					
Détenteur de l'autorité parentale : ☐ enfant 1 ☐ enfant 2 ☐ enfant 3					

LES ENFANTS DU FOYER **À INSCRIRE**

	Nom et Prénom		École	Assurance (Nom + N° contrat) [1]
Enfant 1			Jules Ferry	
né(e) le : _ _ /_ _ /_ _	*Régime alimentaire* ☐ sans porc ☐ sans viande	*Vaccins à jour* [1] ☐ oui ☐ non	*Allergies* [2] ☐ alimentaire ☐ médicamenteuse ☐ autres	*Antécédents médicaux* ☐ allocation handicapé
	Nom et Prénom		École	Assurance (Nom + N° contrat) [1]
Enfant 2			Jules Ferry	
né(e) le : _ _ /_ _ /_ _	*Régime alimentaire* ☐ sans porc ☐ sans viande	*Vaccins à jour* [1] ☐ oui ☐ non	*Allergies* [2] ☐ alimentaire ☐ médicamenteuse ☐ autres	*Antécédents médicaux* ☐ allocation handicapé
	Nom et Prénom		École	Assurance (Nom + N° contrat) [1]
Enfant 3			Jules Ferry	
né(e) le : _ _ /_ _ /_ _	*Régime alimentaire* ☐ sans porc ☐ sans viande	*Vaccins à jour* [1] ☐ oui ☐ non	*Allergies* [2] ☐ alimentaire ☐ médicamenteuse ☐ autres	*Antécédents médicaux* ☐ allocation handicapé

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER LE OU LES ENFANT(S) AUTRES QUE LES ADULTES DU FOYER

Nom et Prénom	Lien avec les enfants	Téléphone

(1) : En l'absence d'une assurance et des vaccinations à jour, votre responsabilité sera engagée.
(2) : En cas d'allergie (ou d'intolérance), merci de prendre contact avec la direction de l'école pour établir un plan d'accueil Individualisé (P.A.I.).
En cas d'allergie alimentaire, un panier-repas est éxigé.

ATTENTION... ENGAGEMENT ANNUEL. Délai de 15 jours minimum et sous réserve de place disponible pour toute modification, nouvelle inscription ou annulation, par mail à spe@ville-maromme.fr ou directement au Pôle Éducation durant les horaires d'ouverture de la Mairie.

RESTAURATION & GARDERIES

Enfant 1 Nom et Prénom :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Restauration	☐	☐	☐	☐
Garderie du matin à partir de 7h15	☐	☐	☐	☐
Garderie du soir jusqu'à 18h	☐	☐	☐	☐

Enfant 2 Nom et Prénom :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Restauration	☐	☐	☐	☐
Garderie du matin à partir de 7h15	☐	☐	☐	☐
Garderie du soir jusqu'à 18h	☐	☐	☐	☐

Enfant 3 Nom et Prénom :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Restauration	☐	☐	☐	☐
Garderie du matin à partir de 7h15	☐	☐	☐	☐
Garderie du soir jusqu'à 18h	☐	☐	☐	☐

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI 3/13 ANS LIEU : **PARC DE SIGNA**

Sans convoyage - L'enfant doit avoir 3 ans et être scolarisé.

	Journée avec repas 9h-17h	Matin avec repas 9h-13h30	A-M sans repas 13h30-17h	Garderie matin 7h15-9h	Garderie soir 17h-18h
Enfant 1	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 2	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 3	☐	☐	☐	☐	☐

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- **Justificatif de domicile** de moins de deux mois (autre que la facture de téléphone)
- **Attestation de quotient familial** émanant de la C.A.F. **de moins de deux mois** afin de calculer la participation communale sur les tarifs. Attention, cette attestation est obligatoire pour toutes les familles.

FACTURATION

☐ Format papier à votre adresse postale ☐ Format électronique accessible sur le portail famille

DROIT À L'IMAGE

concernant votre/vos enfants à usage des structures d'accueils et des publications d'informations municipales (magazine, réseaux sociaux etc...) ☐ Oui ☐ Non

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la ville de Maromme, à prendre les mesures d'urgence nécessaires concernant la santé de l'enfant. Lorsqu'un enfant utilise l'un des services du Pôle Éducation, le règlement pris par arrêté s'applique.

Le : Signature :

Enregistrez le document puis l'envoyer avec les documents obligatoires à : **spe@ville-maromme.fr**